

DOSSIER INDIVIDUEL

Textes de référence et notes

RÉFÉRENCES

- [Loi n°84-53 du 26 janvier 1984](#), portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
- [Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983](#), portant droits et obligations des fonctionnaires
- [Décret n°2011-675 du 15 juin 2011](#), relatif au dossier individuel des agents publics et à sa gestion sur support électronique
- [Décret n°89-677 du 18 septembre 1989](#), relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux
- [Décret n°88-145 du 15 février 1988](#) relatif, notamment, aux agents non titulaires de la FPT
- [Arrêté du 21 décembre 2012](#), relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique, JO du 1er janvier 2013

Notes

[Note 01CE](#), 20 octobre 2000, req. n° 201061, 201063 et 201137. [Retour au texte](#)

[Note 02CE](#), 16 juin 1982, req. n°23277. [Retour au texte](#)

[Note 03CE](#), 27 septembre 2000, req. n°189318. [Retour au texte](#)

[Note 04CE](#), 25 janvier 1995, req. n°120726. [Retour au texte](#)

[Note 05CE](#), 27 mai 1987, req. n°57804. [Retour au texte](#)

[Note 06CE](#), 20 janvier 1975, req. n°92836. [Retour au texte](#)

[Note 07CAA de Bordeaux](#), 23 octobre 2007, req. n° 05BX01622. [Retour au texte](#)

[Note 08CE](#), 8 décembre 1999, req. n°199217. [Retour au texte](#)

[Note 09CE](#), 10 juillet 1936, Bentz, rec. p. 766. [Retour au texte](#)

[Note 10CE](#), Ass. 26 octobre 1945, « Aramu », req. n°77726. [Retour au texte](#)

[Note 11CE](#), 10 novembre 1999, req. n° 196136. [Retour au texte](#)

[Note 12CAA de Nancy](#), 23 septembre 2004, req. n° 99NC02299. [Retour au texte](#)

[Note 13CE](#), 21 avril 1950, req. n° 1565. [Retour au texte](#)

[Note 14CE](#), 7 août 2007, req. n°281013. [Retour au texte](#)